



# COMMUNE DE BLESSY

Nombre de conseillers  
en exercice : 15

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°3/2022

\*\*\*\*\*

### SEANCE DU 20 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt janvier, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 14 janvier 2022, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FURGEROT, Maire.

**PRESENTS :** Jean-Marc FURGEROT, Bruno HELBERT, Pierre CLERY, Claude BLONDEL, Sylvain DANNEL, Stéphane HANON, Jean-Pierre VESTE, LIEBART Cécile.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :** Pierre-Emmanuel LETURGIE a donné procuration à FURGEROT Jean-Marc, Lydie DEMELIN a donné procuration à Jean-Pierre VESTE, Philippe CASIEZ a donné procuration à Jean-Marc FURGEROT, Caroline LEMAITRE a donné procuration à Jean-Pierre VESTE, Julien LOEUILLET a donné procuration à Cécile LIEBART, Martine HARLE a donné procuration à Stéphane HANON, Virginie CHARPENTIER a donné procuration à Cécile LIEBART.

Pierre CLERY a été nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**OBJET :** Demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien « LINGHEM 2 » par la société NOUVERGIES sur le territoire de la commune de LINGHEM

Le Maire présente le projet au Conseil Municipal, il précise que celui-ci consiste à implanter 4 aérogénérateurs (hauteur totale : 149,5 mètres – puissance unitaire : 3,05 MW) et 1 poste de livraison sur le territoire de la commune de LINGHEM. Il précise que ce projet fait l'objet d'une enquête publique du 14 février au 18 mars 2022 inclus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable, à la demande formulée par la société NOUVERGIES, d'exploiter le parc éolien « LINGHEM 2 » sur le territoire de la commune de LINGHEM.

Le Maire,  
Jean-Marc FURGEROT



Certifiée exécutoire compte-tenu  
de la transmission en Sous-Préfecture le 21/01/2022  
et publication le 21/01/2022

REÇU LE

04 FEV. 2022

